

L'engagement de Bouna Alboury Ndiaye

par Cyr Descamps et Pierre Rosière¹

Bouna Alboury Ndiaye avait pour devise :

Quiconque profite des deniers d'un pays qui lui est confié ne servira jamais ce pays.

Un document écrit de sa main et daté du 14 février 1946 contient les remarques suivantes :

Ceux qui ne voient rien de grand, n'engendreront rien de grand pour le Sénégal. Les âmes obscures ne sauront s'affranchir de la pauvreté.

Le fils du dernier souverain du Djolof fut une personnalité de premier plan. De son vrai nom Yély Birayamb, Bouna Alboury NDIAYE est le fils du Bourba² Al Boury Biram Penda Diémé, et de la Linguère Madjiguène Bassine Ndiaye. Il est né à Yang-Yang en 1877 ou 1878, et mort à Louga le 28 juillet 1952.

Lors du combat du 29 juillet 1890 que son père livre contre les Français sur le chemin de son exil vers le Soudan, il est repris aux Maures par le colonel Dodds et ramené à Saint-Louis. Il a alors douze ans et est adopté par le gouverneur général Merlin, alors directeur des Affaires politiques ; ce dernier obtient du gouverneur du Sénégal l'inscription du jeune Bouna Ndiaye à l'Ecole des Fils de Chefs à Saint-Louis. En 1894, il est envoyé au collège Aloui de Tunis ; son séjour est bref pour des raisons de santé.

Le 17 décembre 1895, Bouna Ndiaye est investi à Yang-Yang, à dix-huit ans, comme le plus jeune Bourba Ndiaye de l'histoire du Djolof. Cette nomination est confirmée en janvier 1896 par décret du président de la République Française.

Délégué à l'Exposition universelle de Paris en 1900, il est de nouveau délégué des chefs de province de l'AOF à l'Exposition coloniale de 1906. Cette même année, il est membre du Conseil privé du gouvernement du Sénégal et fait chevalier de la Légion d'honneur.

Après la guerre, qui lui vaudra la Croix de Guerre, il est membre du Conseil du Gouvernement de l'AOF. En 1924 il est promu officier de la Légion d'honneur. Il est également commandeur du Mérite agricole, commandeur de l'Etoile noire du Bénin, chevalier de l'ordre Royal du Cambodge et officier du Nicham Iftikar.

En 1931 il est délégué de l'AOF à l'Exposition coloniale de Paris. Promu en 1935 commandeur de la Légion d'honneur, il est chef de province honoraire du Djolof avec salaire à vie. Le 23 avril 1947, en reconnaissance des services rendus à la France et à son pays, il est promu grand officier de la Légion d'honneur, une distinction jamais encore décernée à un ressortissant d'Afrique noire à cette date.

Dès le début de la déclaration de guerre de 1914, il s'est porté volontaire pour aller combattre en France. Devant le refus des autorités qui craignaient pour sa vie, il s'est engagé à un versement mensuel au profit des



**Le Roi du Djolof - Carte postale
Collection N° Metharam-Bros, Dakar**



**L'adjutant Bouna Ndiaye lors de
son départ pour la France en 1915**

¹L'ensemble de l'iconographie provient de la collection Pierre Rosière.

² Bourba (buurba en wolof) est le chef monarchique chez les Djoloff depuis le XIII^e siècle. Le fondateur du royaume, Ndiadiane Ndiaye a régné de 1200 à 1249.

blessés de guerre français, comme le montre le document holographe du 30 août 1914 que son fils Mansour nous a permis de reproduire :

Je soussigné Bouna N'Diaye, chef de la province du Djoloff déclare autoriser Monsieur le Receveur Régional du Cercle de Louga, à prélever mensuellement de ma solde une somme de cent (100) francs au profit des blessés français de la guerre..

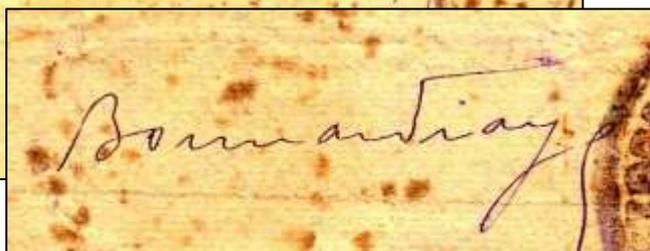
Je déclare que ce prélèvement ne devra cesser que trois (3) mois après la cessation complète de la guerre en Europe.

Yang-Yang le 30 août 1914

Signé Bouna Ndiaye.



Ci-dessus : Bouna Ndiaye de retour à Saint-Louis en 1917



Ci-contre : Souscription de Bouna Ndiaye (30 août 1914) et agrandissement de sa signature

Ce versement sera rapidement interrompu car un arrêté du gouverneur général en date du 5 septembre 1914 le met à la disposition des autorités militaires comme adjudant interprète au 1^{er} R.T.S. Une lettre du commandant du cercle de Louga à son fils relate cette affectation :

à Aly Boury fils de Bouna N'Niaye

Chef du Djoloff

Ton père a fait un premier versement de 400 f pour les victimes de la guerre et comme il désespérait de pouvoir partir il m'avait adressé cette procuration pour toucher tous les mois 100 francs sur sa solde et en faire le versement à la souscription coloniale.

Mais le gouverneur général a pu enfin lui donner satisfaction et il a été attaché comme adjudant interprète au Régiment de marche du 1^{er} Tirailleurs Sénégalais.

Il va en France combattre les Allemands et d'un commun accord nous avons annulé cette procuration, il n'a plus besoin de donner de l'argent puisque peut-être il versera son sang généreux pour la mère patrie.

Il m'a prié de te donner ce papier pour qu'il te serve de leçon plus tard, tu verras ainsi combien le cœur de ton père était bon pour les Français.

L'Administrateur, commandant le cercle de Louga

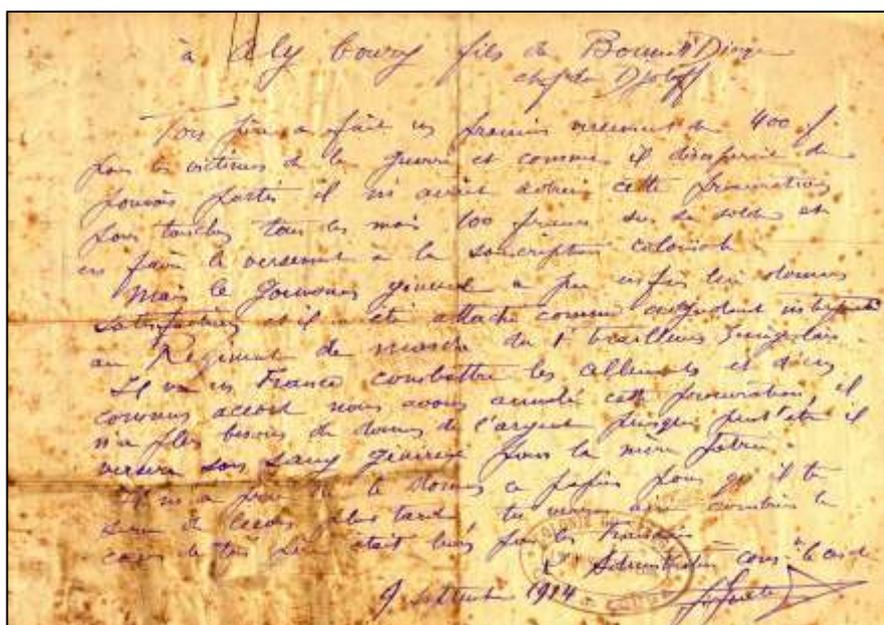
9 septembre 1914

Une lettre du 30 juin 1915 du gouverneur général à l'administrateur, commandant du cercle de Louga, contient des propos élogieux sur la conduite de l'engagé volontaire :

(...) Vous voudrez bien adresser à ce chef indigène toutes mes félicitations pour la manière brillante dont il s'est acquitté de sa mission, et par la superbe bravoure dont il fait preuve au cours des sanglants combats auxquels il lui a été donné d'assister en France. Les beaux exemples de courage personnel qu'il a donnés, la parfaite correction d'attitude dont il ne s'est jamais départi et la connaissance très complète qu'il a montré de la langue et des mœurs françaises ont été de nature à prouver non seulement aux Français de France, mais encore aux Européens alliés à notre pays, le parfait loyalisme de nos populations africaines, et l'ardeur et le zèle avec lesquelles elles s'appliquent à profiter des bienfaits de la civilisation que nous leur avons apportée. C'est là un excellent service que Bouna N'Diaye a rendu à l'A.O.F., son passé le classant déjà parmi nos meilleurs et plus dévoués collaborateurs indigènes.....

Signé : Clauzel

L'adjudant-chef Bouna Ndiaye sera rapatrié au Sénégal en 1917. D'après Mansour, son fils, l'autorité militaire et le gouvernement ont pris cette décision pour éviter que ce chef charismatique ne tombe sous les balles allemandes. En effet, dans les tranchées, avec sa haute taille, l'adjudant-chef Bouna restait debout sous les bombes et la mitraille, donnant ainsi l'exemple à ses hommes : « un roi ne peut se baisser devant l'ennemi disait-il ».



Lettre de l'administrateur de Louga (5 septembre 1914)

Chefs indigènes de l'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE [en 1922]
 Carte postale édit. Joseph Hélou – Dakar
 [Les légendes complémentaires en surimpression sont dues aux auteurs.]

